

**2008/101 - Modification du tableau des effectifs** (Délégation Générale aux ressources humaines) (BMO du 28/04/2008, p. 766)

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

Mme FONDEUR Marie-Odile, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, en ce qui concerne ce dossier, « Modification du tableau des effectifs », la Commission des Ressources Humaines a donné un avis favorable.

Néanmoins, je vous propose un amendement. La création d'un poste de chargé d'accueil à la Mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement était prévue. Suite à de nouvelles informations, il apparaît que le profil de poste ne correspond plus aux besoins du service. Dans l'attente du réexamen de la demande, il est proposé de retirer cette création.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix l'amendement présenté. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport ainsi amendé. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)